

Déjeuner du Cercle Europe et Economie Sociale

Monsieur Axel DE MARTENE

Membre de Cabinet de Michel Barnier

- février 2013 -

Les membres du Cercle se sont réunis pour un déjeuner-débat autour de Monsieur Axel de Martene, Membre de cabinet du commissaire Michel Barnier, afin d'échanger sur les priorités pour l'économie sociale à horizon 2013-2014. Cet échange a permis d'approfondir les réflexions sur les initiatives au plan européen et d'identifier de nouvelles opportunités de développement pour les entreprises de l'économie sociale.

Axel de Martene s'est notamment félicité des progrès accomplis dans les dernières années et a estimé qu'il « existe maintenant une réelle réflexion et approche commune » au plan européen dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.



Axel de Martene est responsable des questions liées à l'économie sociale au sein du cabinet du commissaire européen Michel Barnier.

Il est notamment en charge des dossiers liés à l'entrepreneuriat social ainsi qu'aux fondations.

I/ TOUR D'HORIZON DES INITIATIVES EUROPÉENNES POUR 2013-2014

Axel de Martene a commencé par dresser un panorama des initiatives prioritaires de la Commission européenne dans le domaine de l'économie sociale. Ces initiatives s'inscrivent dans un contexte global où la priorité absolue pour l'UE est de renouer avec une croissance intelligente, durable et inclusive. Des progrès considérables ont été faits en la matière et M. de Martene s'est notamment félicité d'une « vraie existence politique » pour l'économie sociale et solidaire au plan européen. Cette approche commune, dont la dynamique a été lancée au début du mandat de cette Commission par son Président M. Barroso, est portée par les efforts de trois commissaires : Michel Barnier (marché intérieur et services), Antonio Tajani (industrie et entrepreneuriat) ainsi que Laszlo Andor (emploi ; affaires sociales et inclusion).

➤ L'initiative pour l'entrepreneuriat social (IES) - 25 octobre 2011

Une avancée majeure a été de « rassembler les synergies » dans une feuille de route sur l'entrepreneuriat social, l'initiative pour l'entrepreneuriat social (IES), identifiant 11 actions prioritaires. **Ces mesures poursuivent trois objectifs principaux :**

- Améliorer l'accès au financement des entreprises sociales
- Améliorer la visibilité des entreprises sociales
- Améliorer l'environnement juridique des entreprises sociales

Il a notamment évoqué l'importance de mesures telles que le règlement pour des fonds d'entrepreneuriat social européens ; la priorité d'investissement pour les entreprises sociales dans les fonds structurels ainsi que l'Instrument financier européen d'environ 90M €.

Plus encore, la Commission a proposé l'adoption d'un statut de la fondation européenne ainsi que de simplifier le règlement sur le statut de la société coopérative européenne en 2012. Une étude sur la situation des mutuelles¹ a été publiée par l'exécutif européen en novembre 2012. Des initiatives que les membres du Cercle ont suivi avec grand intérêt.

Axel de Martene a confirmé l'intention de la Commission de proposer fin 2013/ début 2014 une initiative sur l'actionnariat financier des salariés dans les entreprises européennes.

Lien vers la brochure sur l'IES, réalisée par la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/social_business/docs/201205-sbi-leaflet_fr.pdf

➤ **Conférence sur les questions de l'économie sociale : 16 et 17 janvier 2014 à Strasbourg**

A l'initiative du commissaire Barnier, une grande conférence sur les questions de l'économie sociale sera organisée les 16 et 17 janvier 2014 à Strasbourg. Cet événement a pour objectif de rassembler autour de la table les décideurs européens clé et les parties prenantes afin d'approfondir la réflexion sur les enjeux d'aujourd'hui et demain de l'économie sociale. Les trois commissaires engagés sur ces dossiers seront présents, M. Barnier, A. Tajani et L. Andor ainsi que de nombreux députés européens. Cet événement redonnera un nouveau souffle politique aux initiatives liées à l'économie sociale.

Il a vivement encouragé les membres du Cercle à participer à cet événement. Les acteurs de l'économie sociale seront par ailleurs consultés en amont sur leurs idées de développement et contributions au débat.

C'est le rendez-vous que Michel Barnier donne aux acteurs de l'économie sociale pour tracer la feuille de route à partir de 2014. A ne pas manquer !

II/ ECHANGES AVEC LES MEMBRES DU CERCLE

➤ **Les statuts des entreprises de l'économie sociale**

Les discussions avec les membres du Cercle se sont notamment articulées autour de la thématique liée aux statuts des diverses entreprises de l'économie sociale. Pour ce qui est des labels, il s'agit d'une question complexe et même si de nombreux acteurs réclament des mesures européennes en la matière, il n'y a pas de proposition prévue pour le moment. Le statut des associations est également controversé et c'est pourquoi il n'a pas été inclus dans l'IES. Les avancées sur le statut des mutuelles ont été difficiles, avec un blocage important du côté des allemands, qui n'ont pas une position uniforme sur la question.

Les progrès en la matière ne sont pas faciles, puisque le secteur social n'est pas une compétence de l'UE. La commission, cependant, pousse pour que les Etats membres se dotent d'un cadre plus encourageant pour les entreprises de l'économie sociale.

➤ **Plus d'encouragement, pas juste de l'encadrement**

Les membres du Cercle ont notamment appelé à des actions respectant et encourageant la « biodiversité » de l'économie. Il ne faut pas se limiter à percevoir l'économie sociale comme une économie de la réparation. Elle est un levier de croissance important. Les membres réunis autour de la table ont par ailleurs appelé à des mesures visant à encourager le développement de l'économie sociale, et pas seulement à l'encadrer.

M. de Martene a pour finir rappelé les convictions profondes de son commissaire, Michel Barnier, de « *mettre l'économie sociale de marché au centre du jeu* » et a exprimé son intérêt de rester en contact avec les membres du Cercle afin de continuer les échanges constructifs sur ces dossiers.

¹ Une consultation de la DG Entreprises et Industrie sur le statut européen des mutuelles a été lancée le 11 mars et se clôturera le 14 juin. Pour vous rendre sur le site: http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/promoting-entrepreneurship/social-economy/mutuals/public-consultation/index_en.htm